Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260423-2026_0016-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 AVRIL 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	17 avril 2026
Date d'affichage de la convocation	17 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Fabien ROUILLÉ
Karen LECHEVESTRIER	Sandrine VITRE	Laëtitia CHIFFAIN
Johann CADIEU	Emmanuelle DUVAL	Amélie BERKI

FINANCES LOCALES

2026-016 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame la Maire a soumis à l'examen une demande de subvention présentée par l'association Dynamic Club, enregistrée le 10 avril dernier, alors que le délai de dépôt était déjà échu. Elle a indiqué que cette demande a été examinée par la commission des finances ce même jour.
Considérant le dépassement du délai réglementaire, il est proposé de réduire le montant initialement sollicité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

↳ **DÉCIDE** d'accorder une subvention de 500 € (cinq cents euros) ;

↳ **PRÉCISE** que les crédits correspondants seront inscrits en dépenses de fonctionnement au sein du budget principal de l'exercice 2026, à l'article 65748.

Le secrétaire de séance,
Dominique ROLLAND

Pour extrait conforme,
Mme la Maire, Lydie MÉAL